



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
OCCITANIE

CS - Maintenance des équipements thermiques individuels

Développez votre expertise en maintenance thermique pour garantir la performance et la sécurité des installations

- **Apprentissage**
- **CS - Maintenance des équipements thermiques individuels**
- **Diplômant**
- **Certifiant**
- **Durée** : 1 an
- **Modalité** : Présentiel - Distanciel / Visio
- **Tarif** : Pris en charge

Objectifs

- EFFECTUER les mesures, les réglages d'installation et de sécurité
- INTERVENIR sur des installations thermiques et de production d'eau chaude sanitaire

Tout savoir sur l'accompagnement

Contenu

- BC01 - Préparation d'une intervention
- BC02 - Réalisation d'une maintenance préventive et corrective

Cette formation est modulable. Vous pouvez la suivre dans son intégralité ou valider un ou plusieurs blocs de compétences à votre rythme.

Certification et diplôme

Diplôme :

CS - MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS THERMIQUES INDIVIDUELS

Niveau :

Niveau 3 (ex. : CAP)

Référence :

RNCP41756

Certificateur :

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse Date d'enregistrement : 29/11/2022

Débouchés :

Le titulaire de la certification spécialisée "Maintenance des équipements thermiques individuels" exerce ses compétences dans le domaine de la maintenance préventive et corrective d'installations thermiques d'une puissance de moins de 70 kW (utile), dans les constructions neuves et dans les bâtiments anciens.

Retrouvez le taux d'insertion sur [France Compétences](#) et sur [notre site web](#).

Poursuite d'études :

BP monteur en installations du génie climatique et sanitaire

Organisation et modalités

Pour qui :

- Jeune de 15 à 30 ans
- Sans limite d'âge pour personnes en situation de handicap (statut RQTH) ou avec un projet de création d'entreprise

Accès :

- Signature d'un contrat d'apprentissage
- Accompagnement possible dans la recherche d'entreprise
- Entrée en formation selon calendrier centre de formation
- Prérequis :
 - CAP électricien
 - CAP monteur en installations sanitaires
 - CAP monteur en installations thermiques

Déroulement :

- Alternance entre centre de formation et entreprise
- Formation pratique sur plateaux techniques
- Suivi pédagogique individualisé
- Organisation sur une durée adaptée à votre âge et votre parcours
- Volume de formation de 400 heures
- Possibilité d'adapter la durée selon votre profil

Accessibilité :

- Un [référént handicap](#) vous accompagne dans l'analyse de vos besoins
- Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place
- Votre parcours est adapté pour sécuriser votre réussite en formation
- Une assistance technique et fonctionnelle est disponible par mail pour répondre à vos questions

Modalités d'évaluation :

- Épreuves écrites et/ou orales
- Mises en situation professionnelle
- Contrôle en cours de formation (CCF) et/ou examen final
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Tarifs et financement

- Formation prise en charge dans le cadre du contrat d'apprentissage.
- Financement via OPCO - Tarif horaire : 16 € / heure
- Rémunération selon âge et année de contrat

Contact & réservations

Vous souhaitez + d'informations ? Vous souhaitez vous inscrire en ligne ? Découvrez les prochaines sessions pour cette formation directement sur notre site web : <https://www.cma-occitanie.fr/catalogue/cs-maintenance-des-equipements-thermiques-individuels-for-01418>

Les informations de cette fiche proviennent du site www.cma-occitanie.fr et sont données à titre indicatif ; elles peuvent être actualisées sans préavis. La date de dernière mise à jour de cette fiche est le : 02/10/2026. Date d'impression de ce document : 08/10/2026.

Siret : 130 027 931 00455. Consulter nos conditions générales de vente sur notre site internet.

Téléphone : 3006